

Union St Pierre Toutlemonde Maulévrier
FICHE D'INSCRIPTION SAISON 2026-2027



Documents à fournir lors de l'inscription :

Pour un renouvellement : La licence se fera en dématérialisée

Pour une nouvelle inscription / mutation : La licence se fera en dématérialisée (prévoir 1 photo, justificatif d'identité, certificat médical validé par le médecin pour compléter en ligne la licence)

Dates de permanence pour les inscriptions : Pour toutes catégories confondues

- Vendredi 12 juin de 18h à 20h au stade de Toutlemonde
- Mercredi 17 juin de 18h à 20h au stade de Maulévrier
- Samedi 20 juin de 9h30 à 11h au stade de Maulévrier + AG
- Mercredi 24 juin de 18h à 20h au stade de Maulévrier

Tarifs :

Catégories	Années de naissance	Tarifs pour un renouvellement de licence lors des permanences (cf dates ci-dessus)	Tarifs pour un renouvellement de licence (hors permanence)	Tarifs Pour une nouvelle licence (joueur sans mutation)	Tarifs Pour une nouvelle licence (joueur sous mutation)
U6 - U7	2021 (né(e) avant le 30/09/2021) & 2020	110 €	130 €		
U8 - U9	2019 & 2018	110 €	130 €		
U10 - U11	2017 & 2016	110 €	130 €		
U12 - U13	2015 & 2014	110 €	130 €		
U14 - U15	2013 & 2012	130 €	150 €	130 €	130 €
U16 - U17	2011 & 2010	130 €	150 €	130 €	130 €
U18 - U19	2009 & 2008	130 €	150 €	130 €	180 €*
Seniors	2007 & avant	155 €	175 €	155 €	205 €*
Loisirs	2007 & avant	130 €	150 €	130 €	130 €
Foot en marchant	2007 & avant	70 €	70 €	70 €	70 €

*Frais de mutation pour seniors, U19 et U18 : lors de la période normale de changement de club (du 1er juin au 15 juillet), le club participe pour moitié aux frais de mutation, le joueur a, à sa charge, l'autre moitié de ses frais (soit 50 €). En dehors de cette période, le coût de la mutation (85 €) est à la charge du licencié.

Frais de mutation pour joueurs U14 à U17 (46.50 €) pris en charge par le club

Informations :

Le secrétariat de l'USTM acceptera votre licence que si le dossier est complet avec les documents remplis et le règlement.

Le prix de la licence intègre :

- Un bon pour une paire de chaussettes, à retirer chez Intersport Cholet + un short (Prise de taille lors des permanences)
- 2 calendriers du club qui seront distribués fin 2026

Nous pouvons vous délivrer une attestation de paiement si vous la demandez lors des inscriptions.

Toute licence déposée sans règlement ne sera pas enregistrée.

Mode de règlement : Chèque, CB, Pass'Sport, Chèque Vacances. Nous acceptons le chèque Pass'Sport (ou équivalent), son montant vient en déduction de celui de la licence, il doit nous être remis lors de l'inscription. Le règlement peut être effectué en plusieurs fois (tous les chèques doivent être remis lors de l'inscription). Pour les règlements par chèque, indiquer le nom des licenciés au dos. Pour pouvoir bénéficier de la « réduction famille », il faut inscrire au minimum 3 licencié(e)s le même jour et une réduction de 35€ par licence à partir de la 3^{ème} licence.

Les bons de chaussettes seront remis uniquement lors des séances de signature aux dates listées plus haut.

Pour toutes autres informations, vous pouvez contacter Mme Bé BAUDOUIN au 06.22.02.90.23 ou par mail : licence.ustm@gmail.com

Le club se réserve le droit de ne pas accepter de nouveaux licenciés (selon les effectifs et le nombre d'équipes engagées pour la saison)